

AVANT-PROPOS

Avec la lettre *D*^{*}, élaborée à Bucarest, ainsi qu'avec les lettres *E*, *K*, *L* et *Q*, élaborées à Iași et à Cluj-Napoca, la rédaction du *Dictionnaire de la langue roumaine* touche à son terme, couronnant de la sorte les efforts fournis depuis un siècle, en dépit de vicissitudes diverses, pour parachever cette œuvre d'intérêt national, unique dans la culture roumaine.

Le premier janvier 1906, l'Académie Roumaine avait confié à Sextil Pușcariu, secondé par une équipe de spécialistes, la tâche d'élaborer un dictionnaire académique de type général, à même de refléter la situation réelle du lexique de la langue roumaine et de satisfaire aux exigences scientifiques, culturelles et nationales roumaines.

Le *Dictionnaire de la langue roumaine*, connu également sous le nom de *Dictionnaire de l'Académie*, a constitué, avec l'élaboration d'une grammaire et de l'orthographe, l'un des trois buts formulés dès la fondation de cette institution. S'appuyant sur une conception large dans le choix des entrées, le *Dictionnaire* est souvent appelé *thesaurus*, grâce à sa grande richesse lexicale.

De la première partie du *Dictionnaire de la langue roumaine*, connue sous le sigle DA, ont été imprimées, tout d'abord sous forme de fascicules (à partir de 1907), et ensuite en volumes, les lettres suivantes: Tome I, I^{ère} Partie, *A–B* (1913); II^e Partie, *C*, (1940); III^e Partie, Fascicule I, *D–DE* (1949); Tome II, I^{ère} Partie, *F–IÎ* (1934); II^e Partie, Fascicule I, *J–LACUSTRU* (1937); Fascicule II, *LADĂ–LEPĂDA* (1940); Fascicule III, *LEPĂDA–LOJNIȚĂ* (1948).

L'élaboration de ce grand dictionnaire, arrêtée pendant et après les deux guerres mondiales, a été reprise en 1949, par une équipe dirigée par Iorgu Iordan, dans le cadre de l'Institut de Linguistique de Bucarest. L'activité a été interrompue à nouveau, entre 1952 et 1959, délai pendant lequel ont été réalisés le *Dictionnaire de la langue roumaine littéraire contemporaine* (en quatre volumes) et le *Dictionnaire de la langue roumaine moderne*. Depuis 1959 et jusqu'à présent, la rédaction de la seconde partie du *Dictionnaire de la langue roumaine*, portant la mention *Nouvelle Série* et connu sous le sigle DLR, a été élaborée parallèlement dans le cadre des secteurs de lexicographie et de lexicologie des instituts de spécialité de Bucarest, Cluj-Napoca et Iași.

Lorsqu'a été décidée la reprise du *Dictionnaire*, le Comité Directeur de l'Académie a jugé qu'il était plus utile qu'il fût continué à partir de la lettre *M*, et que l'on passât, après la conclusion de la dernière lettre de l'alphabet, à la rédaction des lettres non encore rédigées ou rédigées partiellement dans la première partie. Pendant ce temps, ont été publiées sous la direction de Iorgu Iordan, Alexandru Graur et Ion Coteanu et, à partir de l'an 2000, sous la direction de Marius Sala et Gheorghe Mihăilă, membres de l'Académie Roumaine, les lettres suivantes:

– À Bucarest: le Tome VI, *Lettre M* (paru d'abord en 13 fascicules, entre 1965 et 1968 et, par la suite, en volume, en 1968); le Tome VIII, I^{ère} Partie, *Lettre N* (1971), *Lettre P* (parue en 5 parties, entre 1972 et 1984); le Tome X, *Lettre S* (parue en 5 parties, entre 1986 et 1994), et le Tome XIV, *Lettre Z* (2000);

– À Cluj-Napoca: le Tome VII, II^e Partie, *Lettre O* (1969); le Tome IX, *Lettre R* (1975); le Tome XI, II^e et III^e Parties, *Lettre T* (1982-1983); le Tome XII, I^{ère} Partie, *Lettre Ț* (1994) et le Tome XII, II^e Partie, *Lettre U* (2002);

– À Iași: le Tome XI, I^{ère} Partie, *Lettre Ș* (1978) et le Tome XIII, *Lettre V* (parue en 3 parties, entre 1997 et 2005).

Dans l'*Introduction* au tome VI, *Lettre M*, les rédacteurs responsables, Iorgu Iordan et Ion Coteanu, affirmaient que cette partie du *Dictionnaire de la langue roumaine* représentait la suite, dans une nouvelle forme, du *Dictionnaire* commencé sous la direction de Sextil Pușcariu mais que, sous divers aspects, elle diffère de l'œuvre des prédécesseurs. Une affirmation similaire est avancée également dans l'*Avant-Propos* du tome XIV, *Lettre Z*, où les rédacteurs responsables actuels, rappellent que les principes d'élaboration proposés par Sextil Pușcariu ont

* À partir de la lettre *D* de la Nouvelle Série du *Dictionnaire de la langue roumaine*, le numérotage des parties se fait en chiffres arabes, conformément au système appliqué pour les autres lettres.

été, en grande partie, gardés, tout en étant modifiés et développés suite à la modernisation de la recherche lexicographique roumaine.

À un regard d'ensemble sur les deux parties du *Dictionnaire*, on ne peut manquer de remarquer une continuité, les ressemblances étant plus importantes et plus nombreuses que les différences. Pour l'essentiel, elles concernent la structure d'ensemble de tout dictionnaire monolingue de type historique et général: les critères d'élaboration de la liste des entrées, la manière de déterminer la forme-titre de celles-ci, l'organisation et les principes de rédaction des composantes de base au niveau de chaque article et, dans ce sens, l'effort d'assurer l'unité du dictionnaire. Les différences concernent les modalités concrètes de réaliser les divers compartiments du *Dictionnaire*.

En ce qui concerne la **liste des entrées**, dans l'ample *Rapport* adressé à la Commission pour le Dictionnaire, publié dans le Tome I, 1^{ère} partie du DA, sont expliqués les critères ayant présidé au choix de celles-ci. Utilisant avec prudence les dictionnaires antérieurs, de même que divers extraits de la littérature des différentes époques, Sextil Pușcariu et ses collaborateurs ont enregistré les mots anciens, populaires et régionaux, de même que ceux appartenant à l'usage commun, acceptant également certains termes de sens incertain; en échange, ils manifestent une grande prudence vis-à-vis des néologismes, dans l'esprit des recommandations adressées par la Commission du Dictionnaire de ce temps.

En tant que dictionnaire historique et général, le DLR s'est proposé d'enregistrer tous les mots attestés dans la langue littéraire et dans le langage de la littérature artistique, dans les parlers populaires et régionaux, dans les textes anciens, mais non pas dans la terminologie technico-scientifique détaillée, dans l'intention de représenter toutes les époques de la littérature roumaine, tous les styles de la langue et toutes les régions. Dans l'*Introduction* au tome VI du DLR, Iorgu Iordan et Ion Coteanu soulignent que, pour ce qui est des néologismes, on a appliqué un critère de sélection de nature scientifique, en base duquel sont inclus dans le *Dictionnaire* les seuls termes du langage technico-scientifique présents dans au moins deux styles différents de la langue, autrement dit s'ils ont pénétré ou tendent de pénétrer dans la langue littéraire standard, dans le langage des belles lettres ou dans le langage populaire.

Ce critère a été partiellement modifié dans le cas de la lettre *D*, pour assurer une mise à niveau avec l'évolution actuelle de la langue, lorsque l'on enregistre une avalanche de termes sans précédent. Nombre d'entre eux sont très fréquents et apparaissent non seulement dans les médias, mais aussi dans la langue des gens cultivés, dans des œuvres scientifiques ou de vulgarisation et dans les œuvres littéraires. C'est pourquoi nous avons jugé préférable d'enregistrer ces termes dans le dictionnaire, l'usage devant décider de leur présence ultérieure dans la langue.

Il faut souligner que l'option pour un tel point de vue est similaire à celle adoptée dans l'édition du dictionnaire *Le Grand Robert de la langue française*, en 9 volumes, publié en 1992, dans la préface duquel les auteurs affirment: „Il est toujours malaisé d'anticiper le jugement du temps, mais il vaut mieux courir le risque d'un choix discutable parmi ses contemporains que de négliger par principe un demi-siècle de production littéraire” (p. IX).

Le souci d'enrichir le matériau lexical en base duquel on a dressé la liste des entrées a été constant dès le début, pour pouvoir se mettre au pas du développement et de la transformation du lexique pendant une longue période de temps, de plus d'un siècle. La *Bibliographie* publiée en tête de la lettre *D* réunit un grand nombre d'ouvrages, parmi les plus récents et dans les meilleures éditions. On a essayé ainsi d'assurer l'équilibre entre les diverses époques de l'histoire de la langue roumaine, d'une part l'époque ancienne, moins présente dans le DA et, d'autre part, la période contemporaine. En même temps, on a voulu compléter les sources pour le XVIII^e siècle, lui aussi assez peu présent dans les premiers tomes. La liste des titres constituant les sources d'où ont été extraites les citations a augmenté périodiquement, depuis 553 titres dans le DA, à 1627 dans la *Bibliographie* publiée dans le volume de la lettre *M* du DLR, à quoi s'ajoutent 440 titres des suppléments publiés pour les lettres *P*, *S* et *T*. À présent la liste compte 2245 titres.

Pour la rédaction de la lettre *D* on a utilisé pour la première fois une base de données de textes roumains en format électronique, réunissant un nombre de textes anciens et modernes, certains figurant dans la bibliographie du DLR, d'autres nouveaux. La création d'une telle base de données, lancée à l'Institut de Linguistique de Bucarest plus d'une décennie auparavant, est née de la nécessité de bénéficier des méthodes et instruments de travail offerts par l'utilisation de l'ordinateur. Actuellement, l'Institut dispose de 80 titres seulement (ouvrages distincts ou

collections de documents), saisis sur ordinateur par les chercheurs du Secteur de lexicographie et lexicologie et par les opérateurs du secteur de langue littéraire, activité qui doit être continuée par scanner. La base de données devra réunir finalement la totalité des sources de la *Bibliographie* du DLR.

La base de textes est devenue opérationnelle par l'élaboration d'un index qui comprend tous les mots existant dans la base, dans l'ordre alphabétique. L'indice a permis, dans une première étape, la recherche sur ordinateur de tous les mots qui commencent par la lettre *d* et de tous les contextes où ceux-ci sont attestés. Le profit immédiat du travail sur ordinateur a été le repérage rapide des mots ne figurant pas dans le fichier manuel de l'archive de l'Institut, mais surtout d'attestations plus anciennes (remontant à un siècle sinon davantage) ou de sens supplémentaires pour les mots présents dans le DLR. Il s'agit là d'un fait d'importance inestimable pour le but de ce dictionnaire, qui est celui de présenter l'évolution du vocabulaire roumain depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Si dans le DA, le nombre de fiches extraites manuellement des sources bibliographiques dépassait 1 million, en 1969, Mircea Seche, le rédacteur responsable de volume, en mentionnait 3 millions et, aujourd'hui, ce nombre s'élève à 6 millions. La base de données fera monter cet inventaire à des dizaines de millions et créera un matériau suffisant du point de vue quantitatif et qualitatif, pour réaliser l'histoire d'un vocabulaire se montant à 175 000 entrées environ (mots et variantes) – estimation empruntée à la préface du *Petit dictionnaire académique* (Micul dicționar academic – MDA), publié en 4 volumes, entre 2000–2003, par le Secteur de lexicographie et lexicologie de l'Institut de Linguistique de Bucarest. Le nombre final pourrait dépasser cette estimation, compte tenu du fait que pour la section qui va des lettres *M* à *Z* on a enregistré 92 881 entrées dans le DLR.

Les noms des localités où l'on a fait des enquêtes linguistiques directes ou par la diffusion des questionnaires linguistiques, publiés dans les *Annexes* à la *Bibliographie* du *Dictionnaire*, ont été actualisés conformément aux nouvelles dénominations retenues dans les ouvrages de spécialité. L'appartenance administrative et la graphie des noms des villes et des villages se trouve en concordance avec l'organisation administrative-territoriale de la Roumanie, actualisée au 1^{er} janvier 2006, conformément aux actes normatifs en vigueur. À la différence des autres volumes, les *Annexes* de la lettre *D* incluent aussi les localités des *glossaires régionaux* et celles d'où l'on a envoyé des informations concernant les divers termes régionaux.

En se proposant, dans la *Préface* au tome II, d'assurer à l'ouvrage une parfaite *unité*, Sextil Pușcariu a réussi cette performance, modifiant en cours de route certains principes dans l'organisation du matériau, sans toutefois affecter l'ordre et la proportion des éléments composants de chaque article. En grandes lignes, ceux-ci ont été gardés par Iorgu Iordan et Ion Coteanu dans le même ordre que dans le DLR, à savoir: après le mot-entrée et la mention de sa catégorie morphologique suivent, selon le cas, la précision du domaine auquel le mot appartient, les renseignements concernant sa situation historique, stylistique ou géographique, la définition et les unités phraséologiques, illustrées par des sources disposées dans l'ordre chronologique, les formes grammaticales, les variantes lexicales et, pour finir, l'étymologie.

Dans le choix du *mot-entrée* d'une multitude de variantes lexicales extraites des sources, le critère retenu dans le DA et conservé dans le DLR est celui de l'usage et non pas de l'étymologie: la forme-titre choisie représente la variante lexicale la plus connue et la plus diffusée, même si elle ne représente pas la forme la plus proche de l'étymon. Le DLR retient une seule forme comme mot-entrée.

Les précisions de domaine qui précèdent la définition et indiquent l'appartenance du mot ou du sens à une certaine sphère sémantique des langages de spécialité technico-scientifique sont plus nuancées et plus nombreuses dans le DLR, reflétant le développement du savoir scientifique.

Pour ce qui est de la *définition*, les conclusions auxquelles est arrivé Sextil Pușcariu au fur et à mesure de l'élaboration du *Dictionnaire*, exposées dans des études ou dans les préfaces aux différents volumes, se sont imposées dans la pratique lexicographique (la nécessité de la définition dans un dictionnaire explicatif; l'abandon de l'exposition narrative des sens de certains mots anciens et populaires, dans l'intention de faire œuvre linguistique et non pas encyclopédique; l'explication des dérivés par des définitions-type, rattachées au mot de base; la classification des sens selon l'ancienneté et non selon l'usage; la hiérarchie des sens et des sous-sens dans le cadre de la filiation sémantique par coordination et subordination et le système de notation par chiffres et signes graphiques).

Toutefois, les mots rattachés à un terme de base, selon le procédé des „nids” lexicaux – adopté dans le DA, à partir de la deuxième partie de la lettre B –, apparaissent parfois sans aucune indication sémantique ou accompagnés d’une explication beaucoup trop sommaire; d’autre part, la concentration des mots dérivés a mené aussi à la compression des sens, sous la forme d’énumérations. L’élargissement de la définition dans un sens encyclopédique pour certains sens des mots anciens et populaires et l’énumération d’éléments d’ordre associatif, extérieurs aux mots à définir, ont abouti, dans certains cas, à de petites études onomasiologiques, qui reconstituent la totalité du champ sémantique du mot, très intéressantes pour le chercheur, mais dépassant les limites de la lexicographie pour entrer dans le domaine de la lexicologie.

Dans des conditions de travail beaucoup plus favorables, bénéficiant aussi d’une tradition lexicographique nationale ainsi que des progrès enregistrés dans la science lexicographique internationale, Iorgu Iordan et Ion Coteanu ont essayé de traiter de manière équilibrée et unitaire tous les mots du DLR, se proposant d’enregistrer constamment et avec rigueur chaque mot, si insignifiant qu’il fût, comme article indépendant et de le faire bénéficier d’une définition. À l’exception des mots de sens incertain, très peu nombreux (y compris pour la lettre D), tous les termes ont bénéficié d’une définition proprement-dite, explicative, réduite aux éléments strictement linguistiques, sans digressions extralinguistiques. Toujours afin d’assurer une unité aussi cohérente que possible à l’ouvrage, on a établi des schémas de traitement unitaire et obligatoire pour les mots de la même série sémantique, ainsi que pour ceux relevant du même type morphologique.

Comme il s’agit d’un dictionnaire historique, le critère envisagé pour la *filiation sémantique* a été le critère étymologique. En conséquence, l’ancienneté du sens et non pas l’usage a été décisif dans la classification des significations, ce qui différencie le *Dictionnaire de la langue roumaine* d’un autre dictionnaire, élaboré toujours par le Secteur de lexicographie et de lexicologie de l’Institut de Linguistique de Bucarest, à savoir le *Dictionnaire explicatif de la langue roumaine* (DEX).

Les unités phraséologiques sont bien représentées dans le *Dictionnaire*, enregistrées en grand nombre, avec toutes les variantes en circulation, bien définies, avec parfois des explications de type encyclopédique (dans le DA) et illustrées par de nombreuses sources. Dans le DLR on peut remarquer plus de rigueur et de constance dans la manière de les traiter en fonction du type d’unité phraséologique (mot composé, expression, locution, syntagme), ou bien tout de suite après le mot-clé ou bien sous le premier élément composant, évitant, autant que possible, la double apparition et définition de ces unités (dans le cas des renvois).

Le caractère explicatif du *Dictionnaire de la langue roumaine* est mis en évidence par le fait qu’il explique et définit tous les mots, avec toutes leurs acceptions, en fonction de leur contenu et de leur mode d’utilisation. Les procédés classiques de définition (par genre de proximité et différence spécifique, à l’aide des synonymes ou par la comparaison du terme expliqué avec des termes plus proches ou plus éloignés comme sens), de même que les processus retenus dans le cadre de l’évolution sémantique des mots (le passage du sens propre au sens figuré, l’analogie, l’extension, la restriction, le passage du concret à l’abstrait et vice-versa, la spécialisation et la généralisation) sont similaires dans les deux parties du *Dictionnaire*.

Même si dans l’*Introduction* au tome VI on mentionne que, dans le cas des outils grammaticaux, la définition se fait par l’indication des fonctions syntaxiques de ceux-ci (p. XI), cette indication a été modifiée ultérieurement dans le DLR. En 1970, pour la rédaction de la préposition *pe*, à l’initiative et sous la direction de Ion Coteanu, feu Radu Michăescu et Monica Busuioc ont entrepris l’élaboration sur des bases sémantiques des articles consacrés aux éléments de relation (prépositions et conjonctions). Ces parties de discours ne bénéficiaient pas dans les dictionnaires d’une définition proprement-dite, étant traitées en base de leur fonction grammaticale.

La définition lexicographique de tous les éléments de relation dans le DLR comprend toujours le genre de proximité et la différence spécifique, avec la mention que le genre de proximité est représenté par la valeur fondamentale de l’élément de relation et par les types de relations qu’il peut actualiser (superposition, déplacement, mesure, projection, proximité, médiation, distribution et correspondance), et les différences spécifiques sont représentées par les variantes contextuelles de la valeur fondamentale en fonction du domaine différent d’application de la relation: spatial, temporel, conceptuel. Ainsi, la totalité du champ sémantique exprimé par un élément de relation est organisé dans le cadre d’un système réticulaire, dont les éléments composants reflètent dans le plan du discours, sous la forme de variables, l’association

entre la valeur de la préposition et les valeurs des types de relation, considérées comme invariants au niveau de la langue.

Ce modèle d'analyse sémantique, sans recours à la syntaxe, a été appliqué également à l'article *de* du dictionnaire, le mot le plus fréquent (40 000 occurrences environ, empruntées aux sources les plus variées) et le plus difficile de la langue roumaine, qui cumule plusieurs valeurs grammaticales (préposition, conjonction et pronom relatif). Le mot a été rédigé aussi dans le DA, la moitié ayant été publié dans la fascicule *D-DE*, parue en 1949, l'autre moitié étant demeurée à l'état d'épreuve. La rédaction de *de* dans le DLR a tenu compte de l'ancienne rédaction du DA, se gardant proche de celle-ci sous certains aspects, en ce qui concerne la manière de comprendre l'univers sémantique de ce mot mais aussi la façon de le définir. La similitude sémantique entre les valeurs de la préposition et celles de la conjonction ou du pronom relatif, ainsi que la possibilité de les expliquer et de les définir sur la base d'une étymologie commune ont abouti à la rédaction, sous la même entrée du DLR, des trois parties du discours; l'existence d'une double mise en œuvre de la valeur fondamentale de la préposition a été constamment montrée pour chaque type de relation et chaque domaine.

L'un des aspects de la *définition* dans le *Dictionnaire* se rapporte à l'*illustration de celle-ci par des exemples tirés des sources*. Le rôle des sources est de prouver par le contexte et d'appuyer les interprétations données aux mots, d'offrir une image de leur fréquence et complexité et de déterminer la place qu'ils occupent dans la langue. À travers les citations on peut suivre l'ancienneté et l'extension géographique des mots, ainsi que leur appartenance à divers styles. Les contextes illustratifs, choisis et limités au nécessaire pour la compréhension des sens et des sous-sens d'un mot sont disposés chronologiquement, en commençant par les plus anciens textes écrits en roumain jusqu'aux plus modernes et contemporains, et terminant par les sources populaires. Les sources de caractère documentaire et informatif (dictionnaires, glossaires, matériaux empruntés à des atlas linguistiques, à des enquêtes dialectales, etc.) ont été introduites dans l'ordre chronologique, parmi les citations extraites des œuvres littéraires, le MDA étant indiqué comme deuxième source pour les mots de la lettre *D* (et des suivantes), pour lesquels il n'y a qu'une seule source. Même si elles peuvent paraître abondantes dans le DLR, les sources sont proportionnelles à l'importance du mot et au nombre des attestations, constituant un réservoir précieux d'informations pour tout chercheur ou lecteur avisé.

Le DLR enregistre également certains mots usuels ou appartenant à une famille qui ne sont pas illustrés par des citations, mais que l'on a jugé utile d'inclure pour mieux faire comprendre la définition ou l'étymologie des autres mots de la même famille. Par exemple, dans le cas des mots définissant diverses opérations techniques, enregistrés dans les dictionnaires et restitués par un infinitif long, on a parfois reconstitué la forme de l'infinitif simple, suivie d'une définition-type. Dans de rares situations, ainsi que pour illustrer certains sens fréquents par des contextes forgés par les rédacteurs, on a utilisé un signe graphique spécial „≡”, pour les distinguer des citations d'auteurs. Pour la restitution des contextes illustratifs, on a respecté la transcription interprétative des éditions critiques; pour les autres éditions, le texte a été modernisé, dans le respect des normes orthographiques, orthoépiques et de ponctuation en vigueur.

Dans la nouvelle partie du *Dictionnaire* on a renoncé au système de concentration des mots dérivés dans des „nids” lexicaux, qui rendait difficile l'utilisation du dictionnaire. Grâce aux résultats des études de grammaire, concernant la formation des mots ou l'étymologie, on a respecté dans la rédaction des entrées les principes suivants: étymologies différentes → mots différents; dérivés formés à l'aide de suffixes et de préfixes différents → mots différents.

Pour ce qui est de l'*étymologie*, le DA reste précieux par la fiabilité de l'interprétation des termes hérités du latin, la comparaison avec les autres langues romanes et avec les dialectes roumains du sud du Danube (surtout pour les étymons reconstitués), l'étymologie des termes régionaux, l'application du principe de l'étymologie multiple non seulement aux néologismes mais aussi à beaucoup de mots anciens, populaires et régionaux, l'indication du sens de l'étymon là où celui-ci diffère du sens du mot roumain, la citation des premiers auteurs de certaines étymologies, la discussion de l'origine des mots à étymologie controversée et l'indication des doublets lexicaux.

Bien que les principes de base de l'étymologie soient restés les mêmes (interne, directe et multiple), celle-ci a été concentrée et réduite dans le DLR à une indication sommaire, précise autant que possible, grâce à la confirmation, dans le temps, d'étymologies controversées, mais procédant

aussi de la conviction que de telles explications de détail sont plus appropriées au *Dictionnaire étymologique de la langue roumaine*, en cours d'élaboration à l'Institut de Linguistique.

Le caractère normatif du *Dictionnaire* concerne la prescription des normes littéraires d'utilisation des mots. Disposant d'ouvrages de spécialité dans le domaine, on a appliqué dans le DLR les normes orthographiques, orthoépiques et morphologiques en vigueur au moment de la rédaction, concernant la forme-entrée, l'accent, la prononciation, le genre, le pluriel, la voix, etc. Pour la lettre *D* et les suivantes, on a respecté les prescriptions de la deuxième édition du *Dictionnaire orthographique, orthoépique et morphologique de la langue roumaine* (DOOM), paru en 2005. L'application ferme de la norme est censée assurer l'unité dans les ouvrages élaborés par l'Institut de Linguistique de Bucarest, en évitant l'apparition de formes différentes dans le DLR, le DEX et le DOOM.

Il faut également souligner le fait que toutes les prescriptions de nature orthographique, orthoépique ou morphologique du DLR se fondent sur des sources bibliographiques. Si dans le cas de termes régionaux, anciens ou populaires, qui ne peuvent être soumis à la norme, le genre, la forme de pluriel ou du présent de l'indicatif ne sont pas attestés, ceux-ci n'ont pas été reconstitués. On a procédé de même pour les abstraits verbaux et les adjectifs-participes.

Les variantes représentent une autre modalité de restituer la norme linguistique, parce qu'elles offrent l'image des transformations formelles du mot-entrée. L'*Introduction* au Tome VI précise que le DLR enregistre les variantes les plus importantes, surtout celles qui contiennent une modification phonétique accidentelle (métathèse, aphérèse, prothèse, épenthèse, assimilation, dissimilation, etc.). Celles-ci sont mentionnées dans un certain ordre, précédées par une parenthèse renfermant des précisions stylistiques et géographiques. Les variantes graphiques ou de prononciation ne sont pas mentionnées. Toutefois, le problème de la détermination des variantes est parfois extrêmement difficile. L'absence de critères objectifs unitaires ainsi que les différences entre les opinions des spécialistes rendent impossible dans certains cas la détermination certaine des variantes, ce qui conduit parfois à des inconséquences entre les différents volumes. Pour les variantes des mots enregistrés dans les volumes déjà publiés, „découvertes” ultérieurement, on a décidé de les inclure avec le signe graphique „=” et de renvoyer au mot de base, par la seule mention de la source, sans répéter la définition et les autres indications morphologiques ou étymologiques.

Cet avant-propos s'est proposé de mettre en évidence l'unité dans la diversité et la continuité entre les deux parties du *Dictionnaire de la langue roumaine*. La structure de base du *Dictionnaire* est restée la même: une histoire du vocabulaire roumain (y compris de l'étymologie), donc un ouvrage à caractère historique, explicatif et normatif. Au cours de l'élaboration du DLR, on peut remarquer une organisation et une délimitation plus rigoureuse et plus ferme en vue d'atteindre les buts proposés: l'enrichissement bibliographique par des sources modernes d'information, le traitement équilibré des mots et la mise en œuvre d'un point de vue clair dans le choix et l'extension de ceux-ci à l'ensemble du dictionnaire. En même temps, le DLR a pu valoriser beaucoup des idées et des principes du DA, en les adaptant, bien entendu, dans l'esprit des nouvelles recherches dans le domaine.

Parmi toutes les tentatives d'élaborer un dictionnaire académique de type général, les deux parties du *Dictionnaire de la langue roumaine* forment ensemble l'œuvre lexicographique la plus riche de l'histoire de la linguistique roumaine, comparable aux dictionnaires similaires des autres langues. Le *Dictionnaire* essaie de répondre aux intentions de ceux qui en ont eu l'initiative, ainsi qu'aux exigences de ceux qui l'attendent avec intérêt et impatience, les auteurs ayant la conscience que l'ouvrage est perfectible.

Bucarest, le 1^{er} septembre 2006

MARIUS SALA
Membre de l'Académie Roumaine

GHEORGHE MIHĂILĂ
Membre de l'Académie Roumaine

MONICA BUSUIOC
Docteur ès lettres

Traduit par
MIHAELA VOICU
Professeur à l'Université de Bucarest